



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**BENOIT CHARETTE INVITE SES ÉLECTEURS À LE RENCONTRER POUR
DISCUTER DES ENJEUX DU QUÉBEC ET DE LA CIRCONSCRIPTION**

Saint-Eustache, le 22 août 2011 – Comme il s’était formellement engagé à le faire, lors de sa démission du Parti québécois le 21 juin dernier, le député Benoit Charette tiendra des rencontres d’échange auprès des populations de Deux-Montagnes et de Saint-Eustache.

« Je souhaite les entendre sur les priorités pour le Québec et sur ma décision de quitter le caucus du Parti québécois. Je tiendrai huit séances de consultation à mon bureau de circonscription, en toute simplicité, mais aussi en toute franchise. Les problèmes à surmonter et les projets à déployer sont imposants pour remettre le Québec en marche. Il faut avoir le courage de les prendre de front », a indiqué M. Charette.

Ces rencontres auront lieu au bureau du député de Deux-Montagnes, situé au 15, chemin de la Grande-Côte, bureau 105, à Saint-Eustache, aux dates et heures suivantes :

Jeudi 1er septembre, de 10 h à midi
Jeudi 1er septembre, de 14 h à 16 h
Jeudi 8 septembre, de 10 h à midi
Jeudi 8 septembre, de 14 h à 16 h
Jeudi 8 septembre, de 19 h à 21 h
Vendredi 9 septembre, de 10 h à midi
Vendredi 9 septembre, de 14 h à 16 h
Dimanche 11 septembre, de 19 h à 21 h

Pour s’inscrire, il faut communiquer avec le bureau du député Benoit Charette, au 450 623-4963. Les personnes qui ne pourront y participer peuvent transmettre leurs commentaires et leurs réflexions au député, à l’adresse courriel bcharette@assnat.qc.ca

-30-

Renseignements : Benoit Charette
450 623-4963